



Union syndicale de la santé
et de l'action sociale CGT du Cher

8, place Malus - 18000 Bourges

TEL. : 02 48 50 55 38

E. mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

Bourges le 6 septembre 2022

22 SEPTEMBRE

Exigeons des solutions !

STOP AU TRIAGE AUX URGENCES

STOP à la DÉGRADATION DES PRISES EN CHARGE et de L'ACCÈS AUX SOINS

Une stratégie de communication honteuse au sein du gouvernement est relayée à grand frais par quelques détenteurs de la pensée unique dans les hôpitaux et autres responsables politiques. Les messages « prenez soin de vous, n'allez pas aux urgences » sont diffusés, c'est inacceptable et dangereux pour la sécurité des personnes, comme d'autres affirmations dénigrant les salariés professionnels des établissements du sanitaire, médico-social et social, en déclarant "qu'elles et ils ont des exigences d'horaires et de vacances démesurées qui mettent en péril le fonctionnement des services".

La CGT dit STOP à la culpabilisation des salariés et des usagers et à la division qu'instaure ce gouvernement qui, pendant ce temps, en profite pour faire la part belle au développement et à la marchandisation du secteur de la santé, de la protection sociale pour livrer ces activités aux mains des actionnaires des grandes entreprises lucratives. **Ce ne sont ni les patients ni les salariés, les seuls responsables de la situation de crise que traverse l'ensemble de notre système de soins et d'action sociale, sont les politiques d'austérité du gouvernement !**

Partout en France, la psychiatrie subit une dégradation de son offre de soins et une perte de sens sans précédent. Il faut des mesures d'urgence, ni les « Assises de la Psychiatrie », ni le Ségur de la Santé n'ont amélioré significativement les conditions de travail et de soins.

Partout en France, le nombre de lits et de services fermés atteint des niveaux records, le manque de personnel n'a jamais été aussi criant et donne toutes opportunités aux directeurs d'établissements et d'ARS de fermer des lits "pour le bon fonctionnement du service", voire même "pour la sécurité du personnel". La prise en soin des patients est mise à mal, nombre d'entre eux sont laissés à l'abandon, en particulier les plus précaires. Dans les CMP, les listes d'attente et les délais de prise en charge sont inacceptables, pouvant dépasser un an en pédopsychiatrie.

La situation dans les EHPAD, le médicosocial et la protection de l'enfance est tout aussi catastrophique et indigne au vue des soins et prestations dispensés à la population.

Les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités dans le cadre de la loi de Finances 2023 qui sera soumise au vote des députés fin octobre.

TOUS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE L'HÔPITAL PUBLIC
À 10H30 à l'HOPITAL J. COEUR

IL FAUT FORMER ET EMBAUCHER LES PROFESSIONNELS NECESSAIRES POUR REMPLIR NOS MISSIONS DONNER LES CONDITIONS AUX SALARIÉS DE BIEN TRAVAILLER ET DE VIVRE DIGNEMENT RESPECTER LES BESOINS ET LES DROITS DES USAGERS EMPECHER LE SECTEUR LUCRATIF D'EXPLOITER LES USAGERS, LES SALARIÉS ET L'ARGENT PUBLIC.